

CALIS, COMPUTER-ASSISTED LEARNING FOR INFORMATION SEARCHING, DIDACTICIEL D'APPRENTISSAGE D'UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE, DEVELOPPE DANS LE CADRE DU CAMPUS VIRTUEL SUISSE

Présentation à la Réunion satellite de l'IFLA du 28 juillet 2003 à Genève

Par Isabelle Maurer et Françoise Khenoune

Sortir des formations traditionnelles ou comment faire de l'utilisateur un "life long information literate"

Depuis de nombreuses années, les bibliothèques des universités de Lausanne et de Genève s'efforcent de proposer des formations à leurs usagers. Ces formations sont devenues de plus en plus nécessaires, au fur et à mesure de l'apparition de ressources plus riches et variées les unes que les autres, en particulier les ressources électroniques, complexes à interroger et à exploiter.

Comment dépasser les limites de nos formations traditionnelles ? Comment toucher le plus grand nombre d'utilisateurs ? Quelle pédagogie adopter ? Comment sortir du cadre de nos bibliothèques pour entrer dans le contexte d'apprentissage des étudiants en milieu universitaire ? Comment faire prendre conscience aux corps enseignants de l'importance de la maîtrise de l'information dans notre société actuelle, mais aussi de la nécessité de collaborer ensemble afin d'enseigner cette maîtrise ? Telles sont certaines des questions que nous nous sommes posées ces dernières années. En résumé : comment permettre à nos usagers de dépasser leurs illusions de compétences en matière de recherche documentaire, pour en faire des personnes capables de gérer l'information non pas seulement pendant leurs études, mais tout au long de leur vie professionnelle... pour en faire ce que les Anglo-saxons appellent des "life long information literates" ?

Les formations traditionnelles dans nos bibliothèques

Fondée en 1971, la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales (BSES) (<http://www.unige.ch/biblio/ses/welcome.html>) de l'Université de Genève a emménagé en 1992 dans le bâtiment neuf d'Uni Mail. La Faculté des sciences économiques et sociales, compte actuellement 2680 étudiants, encadrés par un corps professoral de plus de 100 titulaires pour 63 postes, ainsi que par 140 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche pour 102 postes. Le personnel administratif et technique rattaché à la Faculté et aux départements compte 56 personnes pour 38 postes (<http://www.unige.ch/ses>).

Fondée en 1537, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU) (<http://www.unil.ch/bcu/welcome.html>) est une bibliothèque à vocation encyclopédique. Ses collections générales couvrent tous les domaines des sciences humaines. Elle déploie ses activités sur quatre sites et sert l'Université de Lausanne (<http://www.unil.ch>) aussi bien que le grand public vaudois. La Bibliothèque de Dorigny fonctionne comme bibliothèque centrale de l'Université pour les sciences humaines (Théologie, Lettres, Sciences sociales et politiques, Droit, HEC), ce qui représente plus de 7000 étudiants, 240 postes de professeurs et 225 postes d'assistants.

C'est à cet important bassin de population que nos bibliothèques ont proposé, ces dernières années, des formations traditionnelles telles que visites de la bibliothèque, cours d'introduction à l'utilisation du catalogue informatisé, cours de méthodologie de recherche documentaire, cours pour groupes spécifiques ou cours individuels, au contenu général ou ciblé, cours aux assistants, autoformations à la recherche documentaire, etc. Notre propos aujourd'hui n'est pas de vous détailler ces formations et leur impact. Nous aimerions toutefois souligner, qu'à l'exception des cours de méthodologie documentaire, demandés expressément par certains professeurs et dispensés par des bibliothécaires, nos formations sont rarement relayées par le corps enseignant, qui se sent peu ou pas concerné.

Autoformations et didacticiels d'apprentissage à distance foisonnent...

A l'heure où les bibliothécaires, des deux côtés de l'Atlantique, tentent de dresser la liste des compétences à acquérir par l'utilisateur en vue de maîtriser l'information, les autoformations et les

didacticiels d'apprentissage à distance, en recherche documentaire se multiplient. Nous avons tous en tête Cerise de l'URFIST de Paris (<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise>), Infosphère Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere>), Repère (Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement) de l'Enssib (<http://repere.enssib.fr/frontoffice/index.asp>), pour ne prendre que quelques exemples francophones.

Ce genre d'outil ne foisonne-t-il pas sur le Web ? Pourquoi vouloir en créer un de plus ? Réinventer la roue en mobilisant des forces humaines, du temps et de l'argent ? Parce qu'à l'origine du projet CALIS, il y avait la volonté de créer un produit nouveau qui permettrait de se démarquer franchement des formations traditionnelles.

CALIS, Computer-Assisted Learning for Information Searching

Lorsqu'en mai 2001, il a été proposé à des bibliothécaires de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et de la Bibliothèque des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, de collaborer à la création d'un tout nouvel outil d'enseignement de la recherche documentaire à l'intention des étudiants, nous y avons vu, outre une expérience professionnelle très enrichissante, un occasion unique de répondre à un certain nombre des questions évoquées plus haut. Nous avons été sensibles en particulier à la perspective de collaboration entre la bibliothèque et le corps professoral.

Qu'est-ce que CALIS ?

CALIS est un didacticiel permettant l'apprentissage d'une méthodologie de recherche documentaire en sciences économiques et en médecine dentaire. Il fait partie des projets retenus par le Campus virtuel suisse, qui est un programme de la Confédération suisse consacré au développement des nouvelles techniques de l'information et de la communication au sein de l'enseignement supérieur (<http://www.virtualcampus.ch>). Débuté le 1er mai 2001, le projet CALIS s'achèvera le 31 décembre 2003.

Le but du projet est de développer un didacticiel pour l'apprentissage d'une méthodologie de recherche documentaire en sciences économiques et en médecine dentaire. Plus spécifiquement :

1. de donner aux étudiants les compétences leur permettant de développer une méthode systématique de recherche et d'identification des informations exploitables.
2. d'enseigner aux étudiants à utiliser tous les types de ressources documentaires à disposition (support papier et numérique) avec pertinence et efficacité.

Plate-forme de CALIS

CALIS est implanté sur la plate-forme "Campus virtuel" de la société Archimed. Cette plate-forme propose à l'étudiant un outil de gestion de sa formation : en s'inscrivant sur la plate-forme, il peut donc accéder aux différentes leçons de CALIS. Ces leçons comprennent d'une part un enseignement destiné à tous les étudiants, quelle que soit la discipline, et englobent les sources générales, les techniques et les stratégies de recherche; d'autre part un enseignement spécifique par discipline, incluant les sources spécialisées.

L'apprenant suivra un parcours jalonné de documents pédagogiques, constituant la partie théorique de son apprentissage. A l'appui de cette théorie, il devra réaliser un grand nombre d'activités. Il travaillera en autoformation de manière individuelle ou en groupe. La plate-forme permet également aux professeurs et aux tuteurs (qui seront des assistants et/ou des bibliothécaires) de gérer les contenus de la formation et d'assurer le suivi des étudiants. Enfin, une bonne connaissance de l'utilisation des fonctionnalités de la plate-forme constituera un pré-requis indispensable à l'accomplissement de la formation.

Implantation de CALIS

Le didacticiel CALIS pourra être offert sous deux formes qui sont, à l'heure actuelle, encore en discussion :

- En formation intégrée : la formation proposée par CALIS fera alors partie intégrante d'un cours universitaire, sous la responsabilité d'un professeur. Le suivi pouvant être assuré par des tuteurs (assistants et/ou des bibliothécaires).
- En formation autonome, offert à l'étudiant sous forme d'un cours indépendant, mais toujours sous la responsabilité d'un professeur qui le supervise et l'accrédite. Les étudiants pourront suivre cette formation de manière totalement autonome, selon un planning préétabli lors de l'inscription, le suivi étant assuré par des tuteurs (assistants et/ou des bibliothécaires).

Les étudiants pourront suivre ces formations soit en salle de cours, soit à la bibliothèque et/ou à distance.

Un didacticiel de formation transversale

CALIS est un didacticiel de formation transversale : il s'adresse à tous les étudiants de toutes les disciplines et comporte deux axes : un tronc commun d'une part, des parties disciplinaires concernant les sources d'autre part. Le didacticiel est donc applicable à toutes les disciplines.

Les acteurs : rôles et fonctions

Par rapport aux formations classiques, CALIS se distingue par un accompagnement sous forme de partenariat étroit entre

- les concepteurs du matériel d'enseignement, qui élaborent et supervisent le contenu des cours, des activités et des évaluations. Parmi les concepteurs, chaque professeur, pour une discipline donnée, peut proposer de nouvelles sources d'information et/ou réactualiser des sources existantes
- les tuteurs (assistants ou bibliothécaires), qui ont pour mission d'aider les étudiants dans leur apprentissage, selon des règles établies à l'avance
- les apprenants, qui peuvent également collaborer entre eux.

Une collaboration étroite doit exister entre ces acteurs, pour la gestion des contenus comme pour celle de l'apprentissage. Elle est indispensable dans la mesure où l'apprentissage peut avoir lieu dans des environnements différents : en présentiel (présence physique) pendant des cours où le professeur ou le tuteur dispensera l'enseignement; en bibliothèque, avec ou sans la présence du tuteur; ou encore à distance depuis son domicile (tuteur à distance).

Evaluations finales et accréditations

Les trois modules de CALIS pourront être suivis indépendamment, même s'ils sont complémentaires. Le temps estimé pour l'apprentissage et la pratique des activités est d'environ 60 heures. Le professeur supervise l'ensemble de la formation, il valide et corrige les examens et attribue les crédits. Une évaluation finale est prévue, composée d'un examen d'environ 1h, sous forme de questions à choix multiples, portant sur l'acquis des connaissances théoriques, qui se déroulera en salle de cours ou à la bibliothèque. Cet examen sera complété par un examen pratique de mise en situation de 30 minutes, en présence du professeur, à la bibliothèque.

Rôle des bibliothécaires dans la conception et la réalisation de CALIS

Comme nous l'avons souligné au début de cette présentation, nos bibliothèques ont eu un rôle important à jouer dans l'élaboration de CALIS. Appelés à former équipe, des bibliothécaires des quatre institutions engagées dans le projet ont dressé des listes de sources imprimées et électroniques jugées indispensables dans les disciplines concernées. Ces listes ont été approuvées ou amendées par des professeurs. Les bibliothécaires ont contribué à la partie théorique des leçons et ont créé un grand nombre d'exemples et de questions à intégrer dans les activités liées aux leçons. Ils ont également passé des tests sur les différentes leçons et activités, à des étudiants cobayes.

Pour réaliser CALIS, la bibliothèque reste un lieu de formation privilégié dans la mesure où :

- un certain nombre d'exercices nécessite que l'étudiant accède et utilise des sources générales et spécialisées présentes dans la bibliothèque
- en tant que professionnels de la recherche documentaire, les bibliothécaires sont à même d'assumer le rôle de tuteur, en accompagnant les étudiants lors de leur formation sur les sources et les stratégies de recherche. Ils peuvent également assurer un suivi régulier et coordonner la formation entre les étudiants, les assistants et les professeurs.

Promotion « Marketing » de Calis

Dès le début du projet, les responsables ont eu le souci de promouvoir ce didacticiel. Elles l'ont fait de plusieurs manières :

- Par des présentations orales, au niveau des bibliothèques cantonales, en s'adressant au Service de coordination des bibliothèques; au niveau national en le présentant, par exemple, au Salon du livre à Genève en mai 2003; au niveau international, par exemple à l'URFIST à Toulouse en novembre 2002, ou très prochainement à l'IFLA à Berlin
- Elles se sont adressées à des publics variés : des bibliothécaires au Congrès BBS en octobre 2001; à un public plus large (Ex: forum 3 vision, OFP - formation professionnelle octobre 2002)
- Elles ont écrit des articles dans la presse professionnelle spécialisée (Ex: Arbido) et dans la presse générale (Ex : Le Temps, l'Expansion, Vision...)
- Elles ont proposé une information permanente, régulièrement mise jour sur le site de la HEG, mais aussi via la liste de diffusion Swiss lib.
- Et bien sûr, elles ont noué de nombreux contacts personnels qui ont constitué autant d'occasions de promotion directe, lors de présentations ou de rencontres.

CALIS dans l'avenir

Le projet CALIS aboutira à fin décembre 2003.

Dans un premier temps il sera destiné plus particulièrement aux étudiants en économie (niveau bachelor ou pré-requis pour le master), en formation post graduée de médecine dentaire, ainsi qu'aux étudiants de 2^e année de la Haute école de gestion, Section Information et documentation. Une fois le produit réalisé et opérationnel, il pourra être acquis par d'autres institutions, qui pourront l'adapter à leur domaine.

CALIS pourra également être utilisé par des personnes extérieures à nos universités, professionnels de l'information, de l'économie, de la médecine dentaire, etc., ceci en autoformation, dans le but d'acquérir la culture de l'information, l'*information literacy* que notre société exige de plus en plus de ses citoyens professionnellement actifs. Il serait sans doute utile que chacun puisse, dans un avenir proche, ajouter à son curriculum vitae une rubrique concernant sa formation à la maîtrise de l'information.

Conclusion en forme de questions-réponses

Qu'apporte l'élaboration d'un tel projet à une équipe de bibliothécaires-formateurs ?

En participant à son élaboration, nous avons relevé un vrai défi. Nous avons dû construire un enseignement structuré et pas simplement donner des explications ou faire la démonstration d'un outil de travail. Nous avons dû modifier notre point de vue pour nous mettre à la place de l'utilisateur; décider de ce que nous voulions lui transmettre et comment le transmettre. Cette collaboration aura été pour nous une véritable formation continue, nous avons en effet été dans l'obligation d'approfondir certains aspects de notre savoir professionnel.

Quelles sont les incidences d'un tel didacticiel sur la bibliothèque ?

CALIS est un extraordinaire outil de mise en évidence, non seulement des ressources de la bibliothèque, mais aussi des connaissances des bibliothécaires en matière de recherche documentaire et d'enseignement. Nous espérons contribuer, grâce à cet outil, à la prise de

conscience de la nécessité de la maîtrise de l'information à tous les niveaux : corps enseignant, étudiants, professionnels.

Intéressés par Calis ?

Vous êtes intéressés par cette expérience ?

Vous pouvez suivre le déroulement de chacune des étapes du projet à l'adresse http://www.geneve.ch/heg/rad/projets/campus_virtuel.html. Vous y trouverez des informations sur le cheminement suivi par les protagonistes du projet et un certain nombre de réflexions pédagogiques et pratiques.

Vous êtes intéressés par CALIS ?

- Vous trouverez des informations régulièrement mises à jour sur le site de la HEG (<http://www.geneve.ch/heg/rad/lcv.html>). Prochaine mise à jour le 31 juillet 2003.
- Vous trouverez un contact permanent auprès de la coordinatrice, Véronique Hadengue : veronique.hadengue@heg.ge.ch
- Si vous désirez une démonstration, adressez-lui votre demande ou patientez jusqu'en novembre 2003 lorsque cette démonstration sera disponible en ligne.